

L'ESTAFETTE

LE JOURNAL DES PASSIONNÉS DU TOURISME ÉQUESTRE

SEPTEMBRE / OCTOBRE / NOVEMBRE 2023

RENOUVELEZ
DÈS MAINTENANT
VOTRE LICENCE
2024 !

N° 158

DOSSIER SPÉCIAL
PRÉPARER UNE RANDONNÉE
AU LONG COURS

12

ÉVÈNEMENT
RETOUR SUR LA JOURNÉE
DE LA RANDONNÉE 2023

16

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Le cheval

FFE
naturellement



ET SI VOUS DEVENIEZ...

ACCOMPAGNATEUR DE TOURISME ÉQUESTRE

UN MÉTIER PASSIONNANT AUX MULTIPLES FACETTES

Vous êtes passionné par la nature et le tourisme à cheval ou en attelage ? Vous avez envie de **transmettre vos connaissances** tout en faisant **découvrir votre région** au travers de promenades ou randonnées ?

Renseignez-vous sur le métier d'**Accompagnateur de tourisme équestre (ATE)**. La formation est finançable et ouverte à l'apprentissage !



ACCESSIBLE DÈS LE GALOP® 6

Pour accéder à cette formation, il faut détenir son Galop® 6 de cavalier ou de pleine nature, et avoir effectué 7 jours de randonnée.

Des missions variées

L'ATE guide, anime et assure la sécurité des promenades et randonnées à cheval. Il organise des circuits de différentes durées, en tenant compte du profil et des capacités de ses cavaliers. Il possède également des notions en maréchalerie et bourrellerie pour être autonome lors de randonnées.



Visionnez le témoignage de Laurent, ATE.



VOTRE PROFIL

- ✓ Vous êtes un cavalier d'extérieur passionné, enthousiaste et vous avez le goût des aventures collectives.
- ✓ Vous avez un intérêt pour la nature et le patrimoine.



La liste des centres de formation est disponible sur le site Métiers de la FFE !

sommaire

Les brèves	4
Itinérance	8
◆ Les visages du tourisme équestre	
◆ Ayez le réflexe Suricate !	
Partenariat	11
◆ Convention entre la FFE et la FPNRF	
Dossier spécial	12
◆ Préparer un voyage au long cours	
Formation	14
◆ Accompagnateur de Tourisme Equestre	
◆ Les Certificats de connaissances	
Évènement	16
◆ Retour sur la Journée de la Randonnée 2023	
Initiative en région	17
◆ Inauguration dans le Grand Est	
Attelage	18
◆ Le TREC en attelage	
Infos juridiques	20
◆ Détenteur d'équidé : quelles obligations ?	
Randonneurs en herbe	21
◆ Environnement : L'hirondelle ne fait pas que le printemps	
◆ Jeux	

ÉDITO

AMBASSADEURS DU TOURISME ÉQUESTRE

Nous espérons que les belles randonnées estivales vous ont permis de profiter de ces moments hors du temps avec nos compagnons à poils et à crins, voire de les partager en famille ou entre amis, et de (re)découvrir l'immense et riche patrimoine naturel et culturel de nos contrées.

Place aux projets des prochains mois et préparons dès à présent ceux du printemps et de l'été 2024 ! Une randonnée, une manifestation de tourisme équestre... ou bien d'autres en fonction de vos envies. Côté formation, randonnée, organisation... ou compétition !

La pratique de notre passion n'est possible que par l'engagement et le dévouement des femmes et des hommes qui consacrent leur temps et leur énergie à la préparation de nos « terrains de jeux ». Sachons remercier chacune et chacun pour sa contribution d'un jour ou de toujours.

Ces œuvres collectives seront mises en avant lors des salons du cheval cet hiver, à Lyon, Angers, Avignon, auxquels participent la FFE-CNTE et les Comités régionaux et départementaux de tourisme équestre.

Echanges, conseils, partage d'anecdotes, toujours dans la convivialité ; en chemin ou de retour, voire sur le départ : chacun de nous est ambassadeur de nos pratiques.

Vous souhaitant une bonne rentrée, de beaux projets et de bons préparatifs,

Valérie DALODIER
Présidente du CNTE

Frédéric BOUIX
Délégué général de la FFE
Président de la FITE



Les aventures de la Brigade Suricate

Agathe, Jade et Gabriel aiment les chevaux, la randonnée et la nature. Souhaitant allier plaisir et utilité, cette joyeuse troupe a constitué une "brigade Suricate". Leur mission : profiter d'une promenade pour veiller sur l'environnement qui les entoure et signaler les éventuels problèmes rencontrés : erreurs de balisage, passages difficiles, arbres tombés... Suivez-les au fil des numéros dans leurs aventures de cavaliers éco-responsables !



Signale toi aussi un problème rencontré lors d'une randonnée : sentinelles.sportsdenature.fr
N'oublie pas d'indiquer ta position !

© JULIE BONNIORD

L'Estafette, trimestriel, N°158, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Équestre.
Siège social : CNTE - FFE Tourisme, Parc équestre fédéral, 41600 Lamotte Beuvron
02 54 94 46 00, tourisme@ffe.com
Représentant légal : Frédéric Bouix
Directrice de la publication : Valérie Dalodier
Rédacteur en chef : Frédéric Bouix
Secrétariat de rédaction : Hélène Lacombe
Ont collaboré à ce numéro : Laura Billès, Anne Bonniord, Julie Bonniord, Alexia Bret-Morel, Marianne Delattre, Cécilia Do-Tegour, André Grassart, Emma Normand, Laura Suzu
Charte graphique : IMMAX
Mise en page : FFE - Gautier Billault
Imprimerie : Corlet Roto, Ambrières les Vallées.
Commission paritaire : 0725 G 86918
Date de parution : Septembre 2023
N° ISSN : 1276-7905
Dépôt légal : Décembre 2022
Tarif abonnement annuel : licenciés FFE - hors fléchage Tourisme - 4,00 € // grand public : 8,00 €
Tirage : 70 000 exemplaires
Photo de couverture : © Manon BRUNET
Petite histoire de couverture... : Cette photo, prise dans les Pyrénées en mai 2023, nous a gentiment été envoyée par Manon Brunet, randonneuse au long cours. Anna est une jument Lusitanienne qui parcourt actuellement le Tour de France en compagnie de Manon, son deuxième cheval et son chien.

Au national

HOMMAGES

Henri et Jacqueline Manipoud

A quelques mois d'intervalle, le couple vedette des cavaliers randonneurs savoyards, Jacqueline 95 ans et Henri 97 ans, les Manipoud, s'en est allé.

Qui n'a pas croisé un jour sur son chemin le couple sympathique et avenant des Manipoud : petits chevaux, tenue camarguaise, organisation sans faille, bonne humeur et sourire de rigueur...

Très investi dans les instances équestres départementales, Henri suivait régulièrement les réunions du Comité Départemental de Tourisme Equestre de la Savoie (CDTE 73). Membre d'Equisabaudia depuis la création de l'association, responsable du secteur Valgelon- La Rochette, il assistait à toutes nos réunions jusqu'à ces dernières années.

Henri connaissait dans les moindres détails tous les chemins de notre département et des départements voisins, y compris la Camargue où il se rendait régulièrement avec Jacqueline et leurs deux chevaux.

Toujours prêt à rendre service et à défendre la cause équestre, Henri était un puits de savoir-faire et de savoir-être à cheval : un homme de cheval.

Les Manipoud ont participé à de nombreux Equirando dans tous les coins de France et ont porté haut les couleurs de la Savoie, représentant leur belle région avec qualité.

Robert Aillaud et Philippe Gibert.

Le Comité National de Tourisme Équestre et la Fédération Française d'Équitation présentent leurs sincères condoléances à leur famille et tout leur entourage.



Jean-Yves Bonnet

Le monde équestre est en deuil suite au décès de Jean-Yves Bonnet, survenu jeudi 26 mai 2023, à l'âge de 89 ans.

Formé au célèbre Cadre Noir de Saumur, il a consacré sa vie aux chevaux et a marqué l'histoire de l'équitation, du tourisme et du spectacle équestre. Cet homme de cheval plaçait toujours le bien-être de celui-ci au cœur de la relation.

En 1984, il a créé la Route du Sel, un itinéraire empruntant les trajets historiques du commerce du sel, depuis Aigues-Mortes jusqu'à Salmiech, dans l'Aveyron. Cette initiative novatrice a permis aux amateurs de chevaux et de nature de découvrir des paysages magnifiques tout en suivant les traces d'une histoire riche. A l'aube de la 11ème édition de la Route Randonnée Découverte, petite soeur de la Route du Sel, le CNTE et la FFE présentent leurs sincères condoléances à sa famille et à son entourage.



Avancée pour le PNR pilote de Chartreuse

Le 6 juin 2023 à Saint-Laurent-du-Pont (38), le Parc Naturel Régional de Chartreuse, Parc pilote dans le cadre de la convention nationale entre la FFE et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, réunissait les acteurs touristiques locaux ainsi que la FFE-CNTE lors d'une réunion de restitution de la structuration des itinéraires équestres en Chartreuse. Aboutissement de plusieurs mois de travail en collaboration avec l'association Isère Cheval Vert, le PNR de Chartreuse est revenu sur les travaux menés et a pu présenter ceux à venir, dont les actions de valorisation nationales soutenues par la FFE-CNTE, pour

mettre en marche les prochains chantiers d'aménagement ainsi que la mise en tourisme des itinéraires. Affaire à suivre !



Les Salons, nouvelles éditions !

La FFE-CNTE sera présente au Salon du Cheval d'Equita Lyon, du 1er au 5 novembre, ainsi qu'au Salon du Cheval d'Angers, du

10 au 12 novembre 2023. Venez nombreux sur nos stands pour vous renseigner, échanger et développer le Tourisme équestre !



En région

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Formation au balisage équestre

Le 5 novembre prochain, à Bellenaves, le CDTE 03 proposera une formation gratuite pour devenir baliseur équestre. Une initiation à l'utilisation des traces GPX sera également proposée aux participants.

Renseignements auprès de Katia Kozuck : 06 84 99 20 73

La saison des sorties Pleine nature continue

Les deux dernières étapes du GRTE Auvergne-Rhône-Alpes arrivent à grand pas. Du 8 au 10 septembre, c'est à Die, dans la Drôme, que les cavaliers auront rendez-vous pour ces cavalcades chaque jour, avec de la musique et... de la clairette de Die !

DUM 718

Puis du 15 au 17 septembre, l'étape sera celle de l'Allier, à Saint-Clément. En souvenir des 100 cavaliers... ce nouveau rassemblement est attendu par tous les cavaliers bourbonnais !

DUM 719

Pour clôturer cette belle saison 2023 remplie de GRTE, nous vous donnons rendez-vous lors du Salon du Cheval

Longines Equita Lyon pour une remise des prix du challenge annuel. Ce sera l'occasion de remettre les prix du Trophée Gaston Mercier, récompensant les cavaliers ayant participé au plus grand nombre de GRTE et ayant parcouru le plus de kilomètres à cheval.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il est encore temps d'envoyer votre carnet de voyage complété afin de prétendre au Trophée Gaston Mercier 2023 !

Plus d'informations : tourismequestre-auvergnerrhonealpes.fr



60 ans de Tourisme Équestre en Haute-Loire

Avec des circuits équestres comme la "Caracolade" ou "L'Ecrin du Velay Vert", le CDTE de Haute-Loire souhaite développer son offre de randonnée équestre et ainsi, rappeler la naissance de cette pratique.

Les 14 et 15 août 1961, une cinquantaine de cavaliers randonneurs se sont réunis à Polignac pour participer à la première concentration de Tourisme équestre en France. Soixante ans après,

en juillet 2011, ce sont quelque 300 cavaliers venus de France mais aussi de Belgique et de Suisse qui se sont retrouvés à Saint-Vidal et Polignac pour participer au «Grand Bivouac», fêtant ainsi 50 années de Tourisme Équestre dans le département.

Afin de célébrer ce demi-siècle de randonnée à cheval, une plaque souvenir sera posée à Polignac à l'automne, à l'initiative du CDTE et en lien avec la FFE-CNTE et la Mairie.

Vous pouvez suivre les infos du CDTE 43 sur sa page Facebook, ou nous contacter par mail : hautecdte43@gmail.com



Un nouveau plan filière pour la région

Le plan Filière équine de la région Auvergne-Rhône-Alpes 2023-2027 fait suite au plan Ambition cheval 2019-2022. Tous les acteurs de la

filière sont concernés par ce plan, qui s'articule sur plusieurs axes avec en filigrane la lutte contre le changement climatique.

La région est la 1ère région de Tourisme équestre en France par son nombre de licenciés. Le premier plan Ambition cheval 2019-2022 de la région a permis d'aménager et de professionnaliser des lieux d'étape pour les cavaliers. L'enjeu pour le plan filière équine 2023-2027 est donc d'accompagner les acteurs du tourisme équestre pour faire d'Auvergne-Rhône-Alpes une destination encore plus emblématique.



CENTRE-VAL-DE-LOIRE

D'Artagnan au galop à Valençay

Dans le cadre féérique du Château de Valençay, le 10 septembre prochain, le Comité Régional d'Équitation de la Région Centre-Val de Loire organise une journée dédiée au cheval, autour de la de la culture, de l'art, du tourisme équestre et du sport.

Cette fête sera l'occasion de valoriser les activités de pleine nature liées au cheval et au cyclotourisme, d'inaugurer une section de la Route européenne D'Artagnan, itinéraire qui traverse quatre départements de la région, et de célébrer les soixante ans du tourisme équestre en France.

Cette manifestation proposera au grand public, du plus jeune au sénior : spectacles, animations, activités de découverte, escape game et

équifun autour du cheval, mais également de l'escrime, du ride & run et du ride & bike.

Retrouvez le programme et toutes les informations sur :

chevalocentre.fr/d-artagnan-au-galop-a-valençay

DUM 697



GRAND EST

La randonnée au-delà des frontières

La commission Tourisme équestre du CRE Grand Est et les CDTE Alsaciens ont financé la traduction du site "l'Alsace à cheval" en allemand. Cette décision, prise suite à de nombreuses demandes, va permettre d'élargir

les infos du Tourisme équestre au-delà des frontières !

Retrouvez le site ici : alsacecheval.com



HAUTS-DE-FRANCE

Grand Régional de Tourisme Équestre

Cette année, le CRTE des Hauts-de-France a décidé d'organiser plusieurs étapes du GRTE, aux cinq coins de la région. En avril, c'est la Somme qui a ouvert la saison en conviant les cavaliers randonneurs à Regnière-Ecluse. La deuxième étape s'est tenue dans le Vexin-Thelle, l'occasion pour les participants de découvrir le territoire de l'Oise. Les troisième et quatrième étapes se sont suivies avec l'invitation à se rassembler à Equirre, dans le Pas-de-Calais le dimanche 25 juin, et à Novion-en-Thiérache, dans l'Aisne, le dimanche 2 juillet. La cinquième et dernière étape s'est déroulée à Baisieux, dans le Nord, le 27 août. Merci et bravo aux participants et... à l'année prochaine !

prévu le Rallye des Plaines Bernavilloises, au départ de la commune de Bernaville. Ce dernier est ouvert aux cavaliers et aux attelages, et vous promet de belles découvertes !

Plus d'informations : [0660635225](tel:0660635225)

DUM 613

Cheval Henson : 20ème anniversaire de la reconnaissance officielle de la race

Le cheval Henson, à la jolie robe isabelle, est devenu le véritable emblème de la Baie de Somme, avec l'oiseau et le phoque. Cette race française, officiellement reconnue en 2003, est le fruit d'un travail commun, aboutissant à la création d'une race de chevaux adaptée à l'équitation d'extérieur. Calme et confiant, rustique et porteur, le Henson est la monture parfaite pour le Tourisme équestre, monté et attelé ! Certains d'entre vous ont peut-être eu l'occasion de découvrir ce petit cheval polyvalent lors de l'édition 2022 de l'Equirando, à Rue, berceau de la race. En 2023, nous fêtons donc le 20ème anniversaire de la reconnaissance officielle de la race Henson, reconnue comme la 44ème race française par le Ministère de l'Agriculture le 10 juillet 2003.



Rallyes en Hauts-de-France

Retrouvez toutes les futures dates des rallyes et randonnées sur le site internet du CRTE : crtehautsdefrance.com

A noter dès à présent dans vos agendas : la 57ème édition du rallye d'Olhain aura lieu le 8 octobre, et la randonnée d'Octobre rose à Blingel, sera organisée le dimanche 15 octobre par l'Union Equestre Hesdinoise. Entre ces deux événements, les Ecuries Greg et Jérémy ont



ÎLE-DE-FRANCE

Tour Equestre d'Ile-de-France

Dimanche 2 juillet, une équipe fanion, guidée par Jean-Michel Millecamps, président de la Commission Tourisme équestre d'Ile-de-France, est partie de la Maison du Parc Naturel Régional du Vexin Français pour une randonnée équestre de reconnaissance d'un mois entier. Le départ s'est fait en présence d'Emmanuel Feltesse, président du CREIF, Arnaud Bazin, Sénateur, Emilie Chandleur, Députée, Nadine Ninot, présidente de la Communauté des communes Vexin Centre et maire de Marines, Benjamin Demailly, président du PNRVF, Eveline Bontemps, présidente du Comité Régional de VTT, Grégory Leost, Maire du Perchay, Christian Libes, président d'honneur du CDE 95 et Maître randonneur, Jean-Louis Bussereau, président du CDE 95, Alain Chaspoul, Conseiller technique du CDE 95, Anaïs Alazard, Déléguée générale du CREIF, ainsi que Florian Auvert et Anna Geist, élus du CREIF.

Le CREIF et les CDE de la région travaillent depuis 2020 sur la création du Tour Equestre d'Ile-de-France. Toute l'équipe est fière de voir ce projet prendre vie et d'avoir pu organiser, durant ce mois de juillet, un tour complet de reconnaissance de l'itinéraire !

Le CREIF souhaite inviter des cavaliers de tout âge et de tout niveau, du débutant au cavalier confirmé, à voyager différemment et hors circuit touristique très fréquenté, pour une expérience en Pleine nature

à la découverte de notre région au plus près de ses habitants.

Pour de plus amples renseignements sur le Tour Equestre d'Ile-de-France, contactez Anna Geist, Chargée du développement du Tourisme Équestre au CREIF : [06 08 07 51 91](tel:0608075191) // ageist@cheval-iledefrance.com



© Anna Geist

TREC en Ile-de-France

Le TREC du Brême est un rendez-vous historique et incontournable de la discipline ! Trecquistes, vous pouvez noter dans vos agendas la date du 5 novembre, en forêt de Rambouillet, dans les Yvelines.

[DUC n°300002](#)

Challenge PTV : Yvelines et Essonne

Comme chaque année, un challenge inter-départemental de PTV sera organisé dans la région, avec différentes manches dans les Yvelines et en Essonne. Ce challenge, étalé entre octobre et mars 2024, permet de faire progresser chevaux, poneys, cavalières et cavaliers, en participant aux épreuves souhaitées.

Les inscriptions sont à faire sur le site de la FFE. Soyez les bienvenus !

Renseignements : CDE Yvelines Laure Vienot [01 34 84 62 29](tel:0134846229) - cde78@ffe.com // CDE Essonne Jean-Yves Loup [06 07 09 76 26](tel:0607097626) - jean-yves.loup@wanadoo.fr

NORMANDIE

La Chevauchée en forêt de Lyons

Le maillage du territoire normand en termes de randonnée équestre se poursuit avec cet itinéraire long de 56 km, partant du Val-Saint-Pierre jusqu'à Neuf-Marché et reliant les itinéraires équestres

de l'Oise. Il emmène les cavaliers à travers la forêt domaniale de Lyons, une des plus belles hêtraies d'Europe qui s'étend sur plus de 10 000 hectares.

Cette opération a été rendue possible par la Communauté

de Communes des 4 Rivières et le CDTE de Seine-Maritime, porteurs du projet. Ce nouvel itinéraire équestre normand a été balisé le 11 et 12 juin avec une petite équipe de bénévoles, d'une aide précieuse !



© CRTEN

GRTE de Normandie, une superbe réussite

2023 fut encore une belle édition pour le Grand Régional de Tourisme Equestre normand. Les étapes en départements ont permis aux cavaliers de découvrir leur territoire sur des rassemblements conviviaux et ludiques : concerts, initiations, mais aussi découverte de nouvelles disciplines équestres telles que l'équitation de travail. Cette année, chaque étape

proposait un temps de rencontre autour de l'âne normand et du Cotentin pour découvrir ces races patrimoniales en partenariat avec le Conseil de Chevaux de Normandie, le Centre de valorisation et les associations de l'âne normand et du Cotentin.

La dernière étape aura lieu les 2 et 3 septembre dans l'Eure aux Chevaux de Saint-Victor.

[DUM 651](#)

Opération vidéo

Le CRTE de Normandie a lancé une opération vidéo à l'échelle régionale grâce au soutien de la FFE et de la région Normandie. Des tournages ont eu lieu dans chaque département entre juin et septembre pour promouvoir le Tourisme équestre attelé et monté et les richesses du territoire ! Cette action s'inscrit aussi dans le développement de la communication du CRTE sur les réseaux sociaux.

Retrouvez le CRTE sur Facebook : facebook.com/CRTE.Normandie



© CRTEN

NOUVELLE-AQUITAINE

Rallyes conviviaux Lot-et-Garonnais

Le Groupement des Randonneurs Equestres du Lot-et-Garonne organise ses traditionnels rallyes équestres.

Le dimanche 10 septembre, le Rallye de Monflanquin, au départ du poney-club Equi-Age, proposera un parcours équestre de 28 kilomètres et deux boucles de 8 et 15 kilomètres pour les pédestres. Un casse-croûte est prévu, avec l'apéritif offert, tout comme le café matinal.

[DUM 709](#)

Le 17 septembre 2023, au départ des écuries de Lareyre, à Montagnac-sur-Auvignon, une boucle de 24 kilomètres traversera bois, vignes et cultures. Le café sera offert au départ de la randonnée, et une pause casse-croûte à mi-parcours, composé de produits locaux, permettra aux cavaliers et à leurs montures de se reposer. Ce sera aussi l'occasion de découvrir le petit patrimoine rural et local, remis en état avec les enfants des écoles de Montesquieu.

Renseignements au : [06 23 12 17 21](tel:0623121721)
[DUM 704](#)

GRTE 2023 : qui pour succéder à la grande gagnante 2022 ?

Après 4 week-ends passés à sillonner les 4 premières étapes du Grand Régional de Tourisme Equestre, le podium pour le titre de "Grand randonneur 2023" commence à se dessiner. Que de beaux paysages aperçus, de bonne humeur et de convivialité ! Et ce n'est pas fini, puisque deux étapes en Vienne et en Charente accueilleront encore les randonneurs. En attendant, nous félicitons Jean-Paul Piccolo, Catherine Seris, Evelyne Rouchon et Christian Bares, qui composent le haut du classement provisoire.

Retrouvez ce classement et le programme des étapes sur notre page facebook (CRTE Nouvelle Aquitaine) ou notre site internet : chevalnouvelleaquitaine.fr



Application Sport Discovery

Le Comité Régional Olympique et Sportif, avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine et de la DRAJES (Délégation Régionale Académique

à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), a lancé une application gratuite qui vise à promouvoir les sports de nature. Les objectifs sont les suivants : mieux accompagner les pratiquants et passionnés de sport dans leur pratique, mieux les guider en se géolocalisant parmi les différents sites proposés, fidéliser et attirer de nouveaux licenciés et favoriser l'attractivité du territoire.

C'est donc tout naturellement que le CRTE Nouvelle-Aquitaine s'est associé à ce projet avec le tournage d'un tutoriel en juin dernier sur les thèmes : "des gestes éco", "civilité et sécurité : les relations avec les autres usagers des sites de pratiques", et "les bonnes pratiques et le + santé". À retrouver sur l'application et nos différents réseaux sociaux.

Télécharger l'application « Sport Discovery » via votre Play Store.

Le Tourisme équestre, ça s'apprend

Afin d'améliorer la sécurité, les connaissances des cavaliers de tourisme équestre et le bien-être de leurs chevaux, le Comité Régional de Tourisme Equestre de Nouvelle-Aquitaine met en place plusieurs formations entre septembre 2023 et mars 2024. Après avoir consulté ses licenciés via un sondage, les thèmes suivants ont été arrêtés :

- Comment préparer son voyage, son excursion, son itinéraire ?
- Comment soigner son cheval en randonnée ?
- Comment nourrir et abreuver son cheval en randonnée ?
- En attendant le maréchal : se dépanner

- Quelle étape et comment héberger son cheval en randonnée ?

Ces formations seront ouvertes à tous les licenciés FFE fléchés Tourisme.

La formation : « Conduire et encadrer une randonnée » sera, elle, proposée aux professionnels.

PAYS DE LA LOIRE

GRTE : dernière ligne droite

Le CRTE vous donne rendez-vous les 23 et 24 septembre au Domaine de Quérolo, en Loire-Atlantique, pour le départ de la dernière étape du GRTE 2023. Les cavaliers profiteront de ce week-end pour randonner dans les environs de Guérande. Attention... le nombre de places est limité !

Infos et inscriptions : crte-paysdelaloire.com

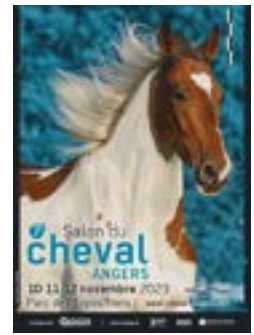
DUM 720



© La Baule - Guérande

Présence au Salon du cheval d'Angers

Comme chaque année, le CRTE sera présent au Salon du cheval d'Angers, du 10 au 12 novembre 2023. L'occasion de venir à notre rencontre, et de découvrir les dernières nouveautés de la randonnée équestre en Pays de la Loire. Nous vous présenterons le programme des 3 randonnées gratuites et ouvertes à tous, organisées les 9, 10 et 11 mai 2024 à l'occasion de l'inauguration de la Route Européenne d'Artagnan en Anjou.



À l'international

Assemblée générale électorale de la FITE

L'Assemblée générale 2023 de la FITE se tiendra le 25 septembre à Arezzo, en Italie.

Raid du Centaure 2023 : en avant !

Le Centaure est un Parcours d'Orientation et de Régularité (POR), créé en France en 1976, sous la dénomination de "Raid du Centaure". Cette épreuve atypique, se déroule en deux étapes nocturnes, sur une distance d'une centaine de kilomètres. Organisé sous l'égide de la Fédération Internationale de

Tourisme Equestre, le Centaure revient cette année du 10 au 12 novembre 2023 en Alsace.

En plein cœur du Piémont des Vosges moyennes, les cavaliers devront traverser des forêts sur un territoire vallonné : ménager leur monture pour terminer ce POR sera une des clés de la réussite !

"Un des membres du Comité de l'Association a participé plusieurs fois au Raid du Centaure, il nous a proposé de l'organiser et nous nous sommes lancés dans l'aventure !" précise Amandine

Barrois, dirigeante de l'Association Sabots Rando et organisatrice de cette édition 2023.

"C'est toujours un plaisir de partager avec des cavaliers randonneurs passionnés. Nous avons l'habitude d'organiser des TREC et d'accueillir des cavaliers frontaliers. Nous avons un bel environnement pour la randonnée. Le terrain terreux ou sableux et l'absence de grandes routes sur le tracé nous permettent d'organiser le Centaure dans de bonnes conditions. Nous attachons aussi une grande importance au respect de la nature et tenons à minimiser notre impact sur l'environnement."

Toute l'équipe de l'association travaille à la réussite de ce challenge.

Cavaliers ou bénévoles : rejoignez l'aventure !

Pour s'inscrire ou devenir bénévole : centaure2023.com



Les bénévoles des manifestations *de Tourisme équestre*

Les manifestations de Tourisme équestre rassemblent les cavaliers et les meneurs autour d'une pratique diversifiée ouverte à tous. C'est avant tout grâce à une organisation coordonnée qu'ont lieu ces moments de partage inoubliables. Pour ce faire, les organisateurs d'événements d'équitation de Pleine nature peuvent compter sur les indispensables bénévoles du Tourisme équestre.

Organiser un événement Pleine nature

Chaque année, les comités organisateurs de manifestations de Tourisme équestre mettent tout en œuvre, à l'échelle locale ou régionale, pour accueillir les cavaliers et les meneurs sur les sites des événements. Que ce soit pour une randonnée, un rallye ou un regroupement multi-pratiques, ils nécessitent une gestion avant, pendant et après, réunissant des bénévoles passionnés.

Les bénévoles des manifestations de Tourisme équestre

Quelques échanges avec ces bénévoles investis nous permettent de saisir leur rôle incontournable dans la logistique événementielle qui contribue à l'expérience des participants le jour-J !



Mise en place de la signalétique pour l'Equirando.

• Ranch du Bel Air Site d'accueil et organisateur de manifestations

Carole DHUIT, dirigeante du Centre de Tourisme équestre, y organise depuis 2001 des rallyes équestres. Elle témoigne : "Dans l'ordre d'importance pour la logistique : il y a le balisage temporaire précis, efficace et adapté des parcours, le matériel bien préparé en amont, la prise en compte du temps de débalisage puis le très attendu casse-croûte du milieu de parcours à mettre en place ! Cette organisation demande 7 belles journées de travail entre administratif, achats, remorque d'intendance, parking etc... Je peux toujours compter sur mon équipe de 8 bénévoles constituée de parents ou d'amis qui aiment passer un bon moment ensemble en nous aidant !"

• Association Lorraine d'Attelage Organisateur de manifestations

L'association organise régulièrement un derby d'attelage et souligne : "Pour cela nous devons y consacrer 3 jours de travail. La promenade proposée le matin nécessite le fléchage au sol et la mise en place de panneaux directionnels, la taille des arbustes pour permettre le passage de tous les attelages, tout cela en 5h pour... 25 km ! Beaucoup de préparation également en amont pour le montage de la tente de restauration. L'installation du terrain de maniabilité combinée est effectuée par quelques bénévoles en plus du Chef de piste. Nous mobilisons aussi l'association du village pour animer la soirée : repas dansant la veille, histoire de faire durer le plaisir de se retrouver et de partager des bons moments entre passionnés !"

• **Association des Cavaliers et Meneurs des 3 Baies (ACM3B) Association de bénévoles mobilisés à l'Equirando 2022**

L'ACM3baies, présidée par Colette RIETSCH et composée de 35 bénévoles, s'est mobilisée lors de l'Equirando 2022 à Rue en Baie-de-Somme. Une aventure qui ne saurait se retracer en quelques lignes, dont se remémore Colette :

"D'abord un gros travail de balisage des itinéraires ainsi que de reconnaissance des itinéraires, à cheval. Devant cet enthousiasme, le CRTE des Hauts-de-France nous a confié la mise en place des paddocks : un travail collaboratif de taille mais surtout des rencontres conviviales !

Durant l'événement, nous avons assuré le flux des Equirandins (venus très nombreux mais aussi très pressés de poser bagages !), la gestion des paddocks, le secrétariat d'accueil et l'assistance des vétérinaires au sas d'accueil. Grâce à l'aide de tous les bénévoles de l'association, tout s'est bien déroulé !

Quelle satisfaction d'avoir constaté la réussite de cette organisation ! Sans oublier notre contribution, les jours suivants, au démontage et nettoyage du site d'accueil mais aussi au débalisage des parcours. Une superbe expérience humaine, qui a su faire oublier la fatigue, partagée avec la fabuleuse équipe des bénévoles des Trois baies."

DEVENIR BÉNÉVOLE DU TOURISME ÉQUESTRE

Vous souhaitez participer à la communauté de Tourisme équestre de votre département ? Remplissez le formulaire en ligne "Tous acteurs du développement du Tourisme équestre" et trouvez la mission bénévole adaptée !



Support bénévole lors du contrôle vétérinaire.

Délivrés par les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Équestre, les insignes Bénévole du Tourisme équestre sont une reconnaissance de leur action.



Ayez le réflexe Suricate !

Tout bon randonneur a déjà fait face à une difficulté rencontrée sur son chemin : une branche tombée après une tempête, une passerelle en bois cassée, une clôture ou des travaux empêchant la progression, ou encore une erreur voire une absence de balisage... Les possibilités sont nombreuses et font partie de l'itinérance équestre ! Et si vous contribuiez à la pérennisation des zones de pratique en devenant sentinelle ?

Suricate, une plateforme collaborative

Lancée par le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN), la plateforme Suricate est maintenant bien connue des pratiquants de sports de nature. Qu'il s'agisse de randonnée pédestre, de VTT, de ski de randonnée ou encore de canyoning, les problèmes peuvent toucher toutes les pratiques. Ainsi, les randonneurs de tous horizons ont la possibilité de contribuer à la préservation des sites de pratique.

Suricate vous permet de signaler les incidents rencontrés concernant le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement...

Randonneurs de tous horizons, adoptez dès à présent le réflexe du signalement après une sortie en extérieur !

Pour cela, la plateforme de veille "Suricate" met à disposition le formulaire pour signaler les obstacles et dangers rencontrés lors de vos randonnées et vous permet ainsi de contribuer simplement à l'entretien et à la qualité des chemins équestres. Votre signalement accompagné de photos sera directement transféré aux gestionnaires de la zone.

Qui sont les destinataires des alertes ?

Pour chaque signalement déposé via l'application ou la plateforme Suricate, un réseau de structures et d'établissements issus des collectivités territoriales, des fédérations sportives, des services de l'Etat et des gestionnaires d'espaces naturels pouvant résoudre le problème est identifié.

Parmi ces derniers, ceux dont l'incident est situé dans leur zone d'emprise géographique reçoivent alors une alerte.

Ainsi, les différents administrateurs sont au courant du problème rencontré, peuvent le localiser précisément, le gérer et faire évoluer son statut. Pour la gestion d'un signalement

en randonnée équestre, on peut par exemple retrouver : le Comité Départemental et Régional de Tourisme équestre concernés, mais aussi le Conseil Départemental, la DRAJES (Délégation régionale à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), la Fédération Française de Randonnée Pédestre lorsque les chemins sont multi-pratiques, le SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), la Communauté de Communes, le Référent sports de nature local et le Parc Naturel Régional.

La FFE-CNTE est destinataire de toutes les alertes postées concernant les activités équestres, à l'échelle nationale.

En fonction du problème rencontré et des compétences sollicitées, elle les transmet ensuite au maire de la commune concernée.

Le randonneur ayant fait part de l'incident, appelé "sentinelle", peut suivre en temps réel la gestion du signalement : évolution du statut, messages transmis par le réseau d'administrateurs, questions éventuelles sur la localisation précise...

Un travail d'équipe qui joue un rôle important dans la pérennisation des sites de pratique du Tourisme équestre !

L'union fait la force

Certains clubs ou associations sont déjà engagés dans une ou plusieurs démarches respectueuses de la nature et de l'environnement. Petits gestes du quotidien, sorties à thème, nettoyage de sentiers...

Et si c'était l'occasion d'entretenir la cohésion d'équipe et l'entraide entre vos cavaliers, en valorisant de manière ludique les valeurs qui vous sont chères ? Soyez acteur de la vie locale, en créant votre propre "Brigade Suricate". Véritable outil pédagogique, ce groupe de cavaliers pourra s'appuyer sur l'outil Suricate pour protéger l'environnement !

Plus d'infos : ffe.com/nature/outils-clubs/brigade-suricate



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le suricate est un petit mammifère carnivore. Surnommé « la sentinelle du désert », c'est surtout un redoutable guetteur ! Perché sur les hauteurs de son territoire, il se dresse sur ses deux pattes arrière pour surveiller le mal qui rôde. En cas de danger, le suricate prévient le reste de la colonie en poussant un cri.



Un partenariat FFE et Fédération des *Parcs Naturels Régionaux de France*

La Fédération Française d'Équitation et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France (FPNRF) officialisent un partenariat, initié il y a plusieurs années par des actions plus locales, afin de développer le Tourisme équestre au sein des Parcs Naturels Régionaux.

Evasion équestre au sein des Parcs

Les 58 Parcs naturels régionaux, répartis sur tout le territoire français, couvrent 17,2 % du territoire métropolitain. A l'heure actuelle, ce sont 1 200 établissements équestres qui y développent leur activité, et 7 894 km d'itinéraires équestres aménagés pour observer le patrimoine naturel et culturel, riche et varié, des Parcs. Une belle destination pour découvrir à cheval des paysages exceptionnels partout en France !

Pour des projets pérennes

« L'officialisation de ce partenariat entre la FFE et les Parcs concrétise des travaux menés de longue date. Nous nous réjouissons de cette synergie, contribuant à l'attractivité des Parcs comme destination et au développement de la pratique du Tourisme équestre » se sont félicités Michaël WEBER, Président de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, et Frédéric BOUIX, Délégué général de la FFE, réunis à l'occasion de la signature de la convention nationale FFE - FPNRF le 14 juin 2023.

Ainsi, cette convention nationale FFE - FPNRF pose un cadre commun et offre un rayonnement national aux actuels et futurs projets de Tourisme équestre sur les territoires des Parcs.

Favoriser les projets locaux

Depuis septembre 2021, la FFE et la Fédération des Parcs développent des projets pilotes réunissant Comités Régionaux et Départementaux d'Équitation et de Tourisme Équestre, techniciens des Parcs naturels régionaux, opérateurs touristiques et bien entendu, établissements équestres du territoire.

Ces projets pilotes, ainsi que les différents temps d'échange lors des réunions de travail ou encore lors du séminaire de la FPNRF en novembre 2022, ont permis d'affiner les pistes de travaux communs entre ces acteurs locaux, dans l'objectif de développer l'itinérance équestre de manière adaptée selon le milieu naturel concerné.

Sont au cœur des sujets : la protection des milieux, la sensibilisation à l'environnement



© CRTE FRANCHE COMTÉ

par l'itinérance douce, le développement du maillage des itinéraires équestres en territoire, l'aménagement adapté des infrastructures de Tourisme équestre ainsi que les actions de communication croisées. Les outils de valorisation touristique proposés par la Fédération des Parcs, tels que la marque « Valeur Parc naturel régional » ainsi que la plateforme en ligne « Destination

Parc », pourront tant mettre en avant les Parcs que les offres des établissements équestres y étant implantés.

L'ensemble des projets locaux à venir invite chacun à pratiquer l'équitation de Pleine nature et à s'essayer à la randonnée équestre au milieu de la diversité de ces grands espaces préservés.



Frédéric BOUIX et Michaël WEBER officialisent le partenariat entre la FFE et la FPNRF, le 14 juin 2023.



EN SAVOIR PLUS

Ne ratez rien des dernières actualités du partenariat entre Parcs et acteurs du Tourisme équestre sur ffe.com/tourisme/gites-et-chemins/partenariats

Bien préparer sa randonnée au long cours - partie 1

Quand certains partent pour quelques heures ou quelques jours de randonnée équestre, d'autres s'engagent sur plusieurs semaines ou plusieurs mois accompagnés de leur(s) acolyte(s) de voyage. A l'assaut des kilomètres de sentiers de randonnée qui les séparent de l'arrivée, les cavaliers qui se lancent dans ce genre de périple se doivent de préparer matériels et bagages aux petits oignons. Cette série d'articles traitera de sujets différents, alliant technique et connaissances théoriques et pratiques.

Qu'est-ce que la randonnée au long cours ?

Historiquement, la notion de "long cours" est définie par "une rupture importante avec les modes de vie usuels, une aventure longue et lointaine". Et si ce mode de voyage à cheval était plus à votre portée que vous ne le pensez ? Découvrez avec nous les spécificités de l'itinérance équestre longue, sans ou avec peu de soutien logistique. Vous verrez, avec de l'apprentissage, de l'expérience et un bon entourage... tout devient possible !



La technique de bât

Voyager au long cours nécessite une logistique ficelée en tout point : la technique du bâtage est un incontournable des cavaliers randonneurs pour y parvenir.

Le matériel de bât forme un ensemble destiné au portage de l'équipement requis lors de la randonnée équestre (campement, effets personnels, trousse de soin cheval et cavalier, aliments...). Nous distinguons plusieurs parties : la structure principale disposée sur un tapis épais lui-même sur le dos de l'équidé, la plupart du temps en bois, appelée arçon, puis l'harnachement autour comprenant la bricole, l'avaloire, la croupière et la sangle sous-ventrière. Cet harnachement assure la fixité et la répartition du poids de la bagagerie, que sont généralement deux grandes sacoches de part et d'autre de l'arçon posées en touche final sur le bât, mais ne remplace en rien le parfait équilibre de poids des deux sacoches que le randonneur doit respecter.

Vous l'avez compris, l'usage d'un cheval de bât lors de la randonnée équestre permet au cavalier de spécifier une de ses montures au support logistique et de se prémunir, ainsi, d'un espace de stockage suffisant pour ces centaines de kilomètres à parcourir !

Comme un sac à dos mal adapté pour un randonneur, un bât mal adapté à l'équidé pourrait vite ternir l'aventure. Le choix du bât selon les problématiques de votre cheval, âne ou mulet est primordial. La fabrication artisanale adaptée viendra satisfaire le confort de votre compagnon.

Un bivouac réussi : cavalier et équidé, bien dormir en randonnée

Bien organiser une randonnée au long cours passe notamment par l'organisation des nuitées. Même si le camping reste un moyen très prisé pour passer la nuit, des solutions d'hébergements « en dur » sont facilement accessibles. L'hébergement du cheval doit également s'anticiper !



Dormir à la belle étoile

Outre le camping sur terrain aménagé, diverses solutions s'offrent aux campeurs. De manière générale et quel que soit le lieu, il faut toujours avoir l'accord du propriétaire ou du locataire.

Sauf dérogation, il est interdit de camper sur certains lieux – publics ou privés, comme les sites classés, inscrits ou protégés, à proximité d'un monument historique classé ou inscrit, dans les réserves naturelles, sur les rivages de la mer et à moins de 200 m des points d'eau utilisés pour la consommation humaine.



Pour certains sites protégés, des dérogations sont cependant possibles et sont précisées dans le règlement intérieur du site : types de campement autorisés, nombre de nuits, etc. Il convient ainsi de se rapprocher du gestionnaire du site pour connaître les autorisations octroyées aux cavaliers.

Enfin, les maires peuvent également interdire localement certains emplacements pour des motifs environnementaux, commerciaux, esthétiques, de sécurité ou de salubrité publique. L'interdiction doit être affichée en Mairie et par un panneau placé aux points d'accès habituels de la zone interdite.



Rester au chaud grâce aux outils fédéraux

Outre le camping, la FFE a mis en place plusieurs outils pour permettre aux randonneurs d'organiser leurs nuitées. Pour des randonnées en autonomie, le label « Cheval Etape » identifie des structures susceptibles d'accueillir les randonneurs en proposant sur place ou dans un rayon de 3 km un établissement d'accueil pour l'équidé et une solution d'hébergement dans un rayon de 3 km pour les cavaliers.



Cheval, au repos !

Pour pouvoir se reposer convenablement, et particulièrement après un long effort, le cheval doit être alimenté et hydraté conformément au travail fourni. Ce dernier doit également disposer d'un lieu confortable pour se coucher. Au total, le sommeil du cheval représente en moyenne 6 h par jour, par phases de 15 à 20 minutes.

La position dite de « décubitus latéral » - lorsque le cheval est couché de tout son long sur le côté - est la seule position qui permet le repos efficace de tous les muscles.

Si vous ne faites pas étape dans une structure adaptée à l'hébergement des chevaux, il est possible de créer un paddock avec une clôture légère démontable. La prise en compte des affinités entre les chevaux du groupe est primordiale pour prévenir tout risque de blessure. Enfin, là aussi, il est indispensable que l'occupant des lieux vous donne son accord !

Enfin, gardez à l'esprit que les éléments essentiels sont de ne pas troubler la quiétude de la faune, la flore et de tout l'écosystème d'un lieu où l'on fait halte.

Référence :

Code de l'urbanisme : R. 111-32 et suivants (camping)

S'informer avant de partir, avec la vidéothèque du Tourisme équestre

Classées par thématiques : bourrellerie, matelotage, orientation, maréchalerie, bivouac, bâtage, soins, les vidéos de la Playlist Youtube FFE "Tourisme équestre" abordent avec pédagogie et en une dizaine de minutes la préparation à la randonnée !

Rendez-vous sur : youtube.com/@FederationFrancaisedEquitation



Devenir accompagnateur de tourisme équestre : *sautez le pas !*

Dans le numéro 154, nous dressons le portrait du métier d'Accompagnateur de Tourisme Equestre : le profil du candidat idéal, le parcours de formation, les spécificités des activités exercées... Et si, vous aussi, vous deveniez ATE ?

metiers.ffe.com

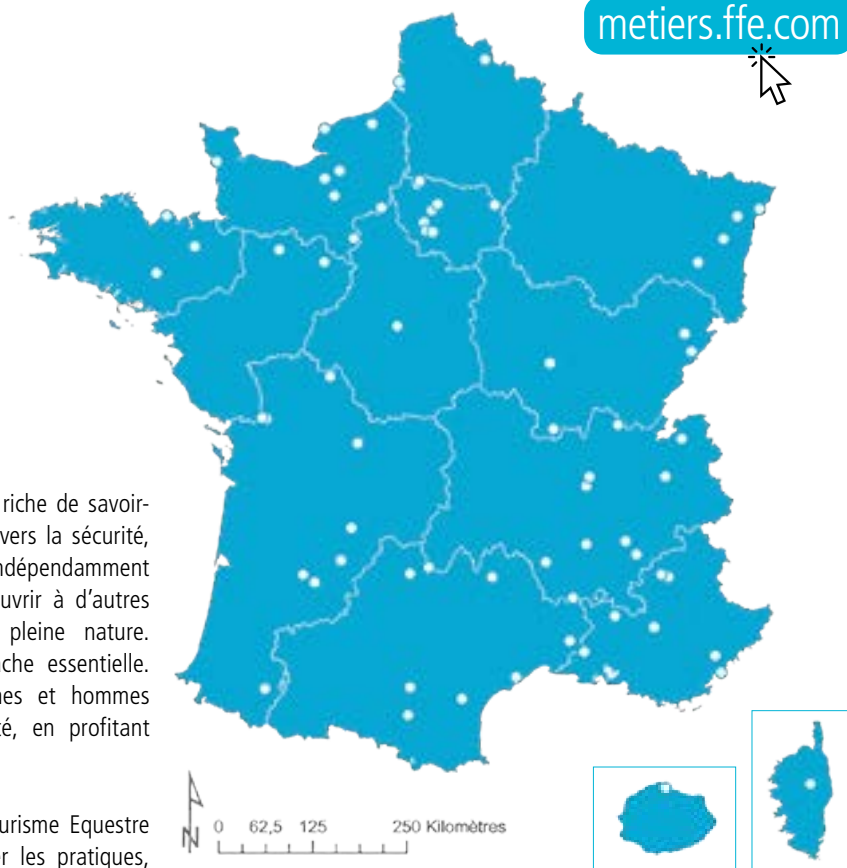
*Trouvez votre centre
de formation agréé FFE !*

68 centres de formation
répartis dans 14 régions
et 50 départements

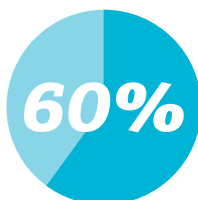
Pourquoi se former ?

Le Tourisme équestre, art de vivre à part entière, est riche de savoir-faire s'inscrivant dans une volonté orientée d'emblée vers la sécurité, l'agrément, l'autonomie en milieu naturel. Se former, indépendamment de l'acquisition d'une bonne base équestre, c'est s'ouvrir à d'autres savoirs pour aborder avec sérénité et profit la pleine nature. La transmission de ce bagage diversifié est une tâche essentielle. Son but, faire des pratiquants de véritables femmes et hommes de cheval, à même de randonner en toute sécurité, en profitant pleinement de la richesse des paysages.

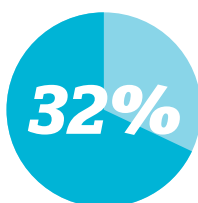
En bref, se former en tant qu'Accompagnateur de Tourisme Equestre permet d'encadrer en toute sécurité, de faire évoluer les pratiques, mais aussi de former des chevaux d'extérieur avec un bon mental, bien éduqués et très polyvalents.



LE SAVIEZ VOUS ?



des titulaires de l'ATE ont un niveau de formation générale supérieur ou égal à Bac + 2 (niveau 5 et +)



ont un niveau égal au niveau 4 (Bac, Bac Pro, BP).

Etre ATE c'est tout ça !

Pédagogie

Pleine nature

Autonomie

Responsabilité

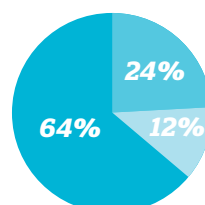
Dynamisme

Patrimoine

Relation avec sa cavalerie

Passion

La répartition du temps d'encadrement équestre d'un ATE, d'après une enquête réalisée par la FFE-CNTE en décembre 2020 :



Promenades

Randonnées

Formation d'autres ATE

Progresser grâce aux **Certificats de connaissances**

Si c'est l'expérience qui forge le parcours d'un cavalier d'extérieur, l'apprentissage continu et la soif de découverte permettent d'élargir ses domaines de compétences, de progresser et de gagner en autonomie. Les Certificats de connaissances permettent de s'initier ou de se perfectionner dans les diverses techniques nécessaires à une bonne pratique de la randonnée à cheval.

Des compétences à la carte

Proches des besoins concrets du cavalier d'extérieur, les Certificats de connaissances se déclinent en 5 spécialités : initiation à l'orientation, initiation à la bourrellerie, soins et secourisme équin et entretien du cheval, maréchalerie de secours, et enfin, matelotage avec application au bâtage. En alternant théorie et pratique, les Certificats permettent au cavalier d'attester de connaissances et savoir-faire spécifiques dans chacun de ces domaines.

- Le **Certificat d'initiation à l'orientation** permet notamment d'appréhender la lecture d'une carte et les divers moyens d'orientation à la disposition du randonneur. Le cavalier doit aussi pouvoir réaliser un parcours d'orientation en terrain varié.
- Le **Certificat d'initiation à la bourrellerie** apporte les bases nécessaires à la préparation et au travail du cuir ; le cavalier pourra notamment effectuer des réparations d'urgence en cas d'incident lors d'une randonnée.
- Le **Certificat de connaissances en soins et secourisme équin** permet au cavalier d'apprendre à choisir et entretenir un cheval, à confectionner une trousse de secours d'écurie et de randonnée, à adopter les conduites à tenir en cas de boiteries, de plaies ou de coliques par exemple.
- Le **Certificat de maréchalerie de secours** apporte des connaissances sur l'anatomie et le fonctionnement du pied, sur les outils et le choix des fers, ainsi que les bases permettant de déferer et re-ferrer un cheval en cas d'urgence.
- Le **Certificat de matelotage** avec application au bâtage permet au cavalier d'apprendre à réaliser divers nœuds, afin d'établir notamment une ligne d'attache, et de harnacher un cheval de bât.



Où préparer et passer les Certificats de Connaissances ?

- **Vous êtes cavalier :**
Des stages de préparation aux Certificats de connaissances, permettant de travailler l'intégralité du programme, sont organisés par les Centres de Tourisme équestre FFE. Prenez contact !
- **Vous êtes adhérent :**
Tout organisme adhérent à la FFE peut organiser des sessions d'examen. Tout organisateur d'examen s'engage à saisir le procès-verbal de résultats de la session qu'il a organisé sur ffe.com rubrique « saisie Galops® », dans un délai maximum de 8 jours après la date de l'examen.



NOUVEAU

Vous êtes titulaire d'un ou plusieurs Certificats de connaissances ?

Vous pouvez imprimer directement votre diplôme depuis votre [Page Cavalier FFE](#) !

La journée de la *Randonnée équestre 2023*

Pour sa deuxième édition, la Journée de la Randonnée s'est tenue le dimanche 21 mai 2023. A cette occasion, 85 centres de Tourisme équestre et associations de randonneurs ont organisé une manifestation ouverte au grand public. Retour sur cette journée mettant à l'honneur la pratique de la randonnée équestre à l'échelle nationale.

Parcourir la nature à cheval

Ce dimanche 21 mai, sur tout le territoire, les passionnés ont su faire vivre la randonnée et enchanter les aventuriers et les curieux, petits et grands. Pour accompagner ces activités, de nombreux organisateurs ont proposé apéritifs, repas et goûters : car la randonnée c'est avant tout... du partage et de la convivialité !

Partout en France, le public a profité de promenades et randonnées à cheval, de rallyes équestres et multi-activités, d'initiations et de démonstrations de TREC, mais aussi de découvertes du bâtage, du matelotage, et de toutes les techniques spécifiques à la pratique de la randonnée équestre.

Les Comités régionaux et départementaux de tourisme équestre, les clubs et les associations de cavaliers randonneurs ont proposé des événements très variés, répertoriés sur la plateforme tousacheval.ffe.com, dont les activités s'adaptaient aux compétences des pratiquants, aux qualités et caractères des chevaux, et, bien-sûr, aux paysages et à l'environnement locaux.

Le grand public comme les cavaliers initiés ont ainsi pu découvrir, vivre ou revivre le Tourisme équestre, le temps d'une journée !



©Patricia Charvin



©Patricia Charvin



©Des Poneys et du Rêve



©Firfol

Chacun sa façon de randonner

Qu'il s'agisse de voyager en autonomie complète ou bien suivi par une intendance, d'une journée entière à plusieurs mois*, ou encore d'une approche ludique et technique avec le TREC, les manières de randonner à cheval sont diverses et correspondent à tous les profils de cavaliers !

Laure Bousquet, dirigeante de l'Académie d'enseignement comportemental de Firfol, en Normandie, témoigne : "Nous avons organisé une journée de stage "découverte", avec 2 séances inspirées du TREC : une à pied, puis une à cheval. L'ambiance était excellente, avec beaucoup de rires et de découvertes pour nos randonneurs en herbe !".

A la Ferme Equestre de Lupiac, dans le Gers, une promenade à la journée a été organisée pour l'occasion. "Pour le déjeuner, le pique-nique était apporté par une équipe en voiture, car l'intendance fait partie intégrante de la randonnée équestre !".

* Voir dossier page 12.

Inauguration festive *de la Route du Grand Est*

En 2023, le Comité Régional de Tourisme Équestre du Grand Est mène un projet de grande envergure : la Route du Grand Est. A l'occasion de la présentation au grand public de cet itinéraire mettant en lumière toute la région, une journée de fête et de spectacle équestre s'est déroulée dans l'amphithéâtre de Grand, dans les Vosges, au mois de mai dernier.

Genèse d'un projet itinérant et innovant

Le projet de la Route du Grand Est est issu de la volonté de créer un lien fort entre tous les pratiquants de sports de Pleine nature de cette belle et grande région aux territoires à fortes identités. L'ossature du projet est la suivante : au travers d'un itinéraire franchissant les 10 départements du Grand Est, qui a vocation à devenir pérenne et entièrement balisé, et en s'appuyant sur la présence d'"Ambassadeurs" du Tourisme équestre régional, cette route, longue de 800 kilomètres, sera ouverte à tous les pratiquants d'itinérance douce : marcheurs, coureurs, vététistes et bien sûr... cavaliers !



Des ambassadeurs régionaux

Pour porter ce projet et le rendre attrayant, la commission Tourisme équestre du CRE a alors sollicité plusieurs cavaliers randonneurs au long cours, devenus ambassadeurs de la Route du Grand Est. Parmi eux, Carole di Nardo, Nadine et Jean-Pierre Bouché et Bernard Seichepine, dit "le Baroudeur de Lorraine".

Ils sont cavaliers randonneurs ou meneurs au long cours, ont plusieurs milliers de kilomètres à leur compte, et l'expérience des voyages en France comme à l'étranger.



Une inauguration magique

Le samedi 13 mai 2023, avait lieu la toute première présentation de la Route du Grand Est au grand public. A cette occasion, la jolie ville de Grand, située sur l'itinéraire, fut le siège d'une journée de présentation conviviale, source de nombreux échanges entre les organisateurs et les visiteurs, venus en nombre. Méconnue, Grand abrite des vestiges romains et en particulier un amphithéâtre très bien conservé et, à ce jour, inexploité. Dans ce cadre exceptionnel, Elisa Laville, artiste équestre, a présenté un somptueux spectacle avec ses partenaires équins, devant plus de 300 spectateurs. Une manière forte de mettre en lumière ce beau projet et le Tourisme équestre !

LA PREMIÈRE TRAVERSÉE OFFICIELLE DU GRAND EST

La Route du Grand Est a été lancée à cheval le 21 juillet, à Aubure, en présence de cavaliers allemands voisins. A l'heure où nous rédigeons cet article, les randonneurs sont encore en route, l'arrivée de leur voyage étant prévue dans les Ardennes, le 22 août.

Revivez les aventures et l'évolution du projet et de ses itinéraires sur le site internet de la commission Tourisme équestre du CRE : crtegrandest.fr



Le TREC en attelage

Saviez-vous que c'est le TREC monté, en plein essor national et international, qui a ouvert la voie aux meneurs de tourisme ?

Tout commence en 1997 où une commission est nommée pour réfléchir et proposer des épreuves de TREC attelé.

Dans le même esprit, l'Association Française d'Attelage avait lancé en 1993 une réflexion destinée à conserver l'attelage traditionnel : voiture ancienne et démonstration de la maîtrise d'un équipage utilisé à l'extérieur (j'ai organisé le premier concours d'attelage de tradition en 1994 à Saint-Agil dans le Perche). J'ai aussi fait partie de la commission qui a élaboré le règlement du TREC attelé avec Isabelle Pinel, Bernard Finet, Jacques Malzevin et Pierre Jacob, tous meneurs.

En 1998, dans l'Estafette N° 56 page 16, voici ce que nous écrivions :

"Le TREC attelé en est encore à ses débuts. Nous avons reçu les comptes-rendus du 3ème TREC attelage de Savoie organisé par Bernard Finet, regroupant 31 concurrents, et du TREC d'Eaunes (Midi-Pyrénées) organisé par Jacques Malzevin qui a permis à 13 attelages de découvrir cette activité. La première épreuve se veut pédagogique. Il s'agit d'un contrôle avant le départ qui consiste à s'assurer de la sécurité

de l'attelage : état de la voiture et du harnais. Il faut savoir interdire le départ à un équipage dangereux mais aussi offrir la possibilité de rectifier des erreurs de réglage du harnais pour assurer le confort du cheval et éviter des blessures de harnachement. C'est aussi l'occasion de rappeler la nécessité du fouet qui constitue une aide en attelage au même titre que la jambe pour le cavalier.

POR : régularité avant tout

L'attelage part ensuite pour le Parcours d'Orientation et de Régularité (POR). Il faut donner à chaque meneur la possibilité de choisir sa moyenne en fonction de l'entraînement de son cheval et de la difficulté de l'itinéraire. Le but de cette épreuve est précisément de démontrer le degré de connaissance que le meneur a de son cheval ou poney.

PTV : être inventif

La troisième épreuve consiste en un Parcours en Terrain Varié (PTV) destiné à montrer le niveau de dressage et de confiance du cheval. Pour cela, il faut être inventif et créer des obstacles naturels. Par exemple, on peut demander un arrêt du cheval devant une barrière fermée, l'attelage devant alors

reculer de la longueur nécessaire à l'ouverture de la porte et ainsi lui permettre le passage. Toutes ces épreuves sont chronométrées pour permettre l'attribution de points. Un classement général peut être ensuite établi. On a ainsi la surprise de voir à Saint-Genix-sur-Guiers Monsieur Dacheux mener à la victoire son mulet !"

Les premières réunions sont concluantes et il y règne deux principes importants, la convivialité et le respect du cheval.

Premier Championnat de France (4-5 septembre 1999)

Pour cette première à Aubérade dans les Hautes-Pyrénées, le Ministre de l'agriculture était présent et fit une arrivée remarquée non pas en sa qualité de ministre, mais grâce à l'équipage qui le transportait : deux Mérens du Haras de Tarbes attelés à une voiture moderne de tourisme équestre.

Trente-sept partants venant de six régions furent examinés par le Docteur vétérinaire Blanchon qui n'arrêta qu'un seul attelage, preuve de la bonne préparation des équidés. Le POR faisait 25 km et les côtes ne manquaient pas. La moyenne imposée



Photo d'un des premiers TREC attelés à Saint-Genix-sur-Guiers. Monsieur Dacheux mène à la victoire son mulet. Remarquez la voiture sortie d'une remise, c'est un break wagonnette. Le mulet porte un collier de travail retrouvé sûrement avec la voiture.

évaluait de 8 à 14 km à l'heure mais sur 2 km seulement pour la vitesse la plus élevée.

Lors d'une forte côte, Jacques Malvezin descendit de sa voiture pour ménager ses deux poneys catégorie B. Comme en endurance, guides en main, il courait à côté. Peut-être est-ce grâce à ce type de précaution qu'il gagna la catégorie en paire, démontrant que des poneys bien menés sont de redoutables concurrents.

Le PTV était plein d'imagination. Pour ne pas pénaliser l'attelage obligé de maintenir l'allure choisie, on vit des grooms faire des prouesses, y compris sauter dans la voiture et... défoncer le plancher ! Il fut démontré dans ce PTV que le trot le plus lent et le trot le plus rapide peuvent s'avérer bien utiles pour maintenir l'allure. Le dressage et encore le dressage sont la solution. Souvent en compétition, la rage de gagner nuit aux rapports entre concurrents. En Bigorre, rien de cela ! La bonne ambiance était sur le terrain comme après l'épreuve. Bravo à l'équipe pyrénéenne pour avoir su faire commencer sous d'aussi bons auspices le TREC attelé en Championnat. Bernard Finet et Jacques Malvezin de la commission attelage étaient concurrents.

Laissons la conclusion à ce dernier, membre de la commission attelage, premier Champion de France de TREC attelé en paire et figure emblématique de l'équitation de loisir :

"Je dois la victoire à une exceptionnelle complicité qui me lie depuis trois ans à ma groom, madame Vlassenko et à un entraînement extrêmement rigoureux et intensif. Il faut préserver l'esprit de convivialité qui caractérise le tourisme équestre. Dès lors que l'on installe un peu de compétition dans une activité de loisir, le risque existe que l'argent pervertisse la nature initiale. A cet égard, les compétitions de TREC sont une opportunité pour les meneurs d'améliorer leur niveau."

Le TREC attelé aujourd'hui

Le retour à la normale de toutes les activités est lent même si l'enthousiasme est toujours là. Les réunions régionales de TREC ou nationales reprennent. Il faut y inviter à s'y intéresser les meneurs randonneurs. Enfin, meneuses et meneurs sont bien avec leurs poneys, leurs chevaux ou leurs ânes mais comme dans tous les couples « on fait avec », y compris les mauvaises habitudes. La régularité des allures, la précision des trajectoires, la capacité de mener

à une main ne sont pas des exigences impératives. Mais elles sont les bases de la sécurité de l'équipage et les obligations du POR et du PTV imposent le perfectionnement de la technique, base de la sécurité et du confort du cheval. La vérification de sécurité est le moment où un juge expérimenté vous indiquera par exemple que votre bricole est trop basse ou trop haute et ne vous laissera pas prendre le départ en cas d'insécurité.

Essayer le TREC attelé, c'est l'adopter !

Le principe le plus important qui a guidé sa création est la convivialité. Chaque catégorie a un gagnant mais si vous n'êtes pas le vainqueur, vous aurez découvert au cours de la compétition les progrès à effectuer et là où vous avez réussi, vous serez fier de votre cheval.

Dernier conseil, lisez le règlement avant votre premier TREC et faites la reconnaissance avec soin.



©Centre équestre des Papillons

L'épreuve de la cloche qu'il faut faire sonner sans s'arrêter et en maintenant l'allure choisie : pas, trot ou galop.



©Carine Duret

Ruelle en L, il faut respecter l'allure choisie en effectuant une trajectoire qui respecte les barres figurant la ruelle.



©Le Foucheraie

Le gué doit mesurer un minimum de 3 m de large mais peut en faire beaucoup plus. Il doit être obligatoirement franchi au pas, ce qui est logique car on ne peut pas voir sur quel fond on engage son attelage.

Détenteur d'équidé : *quelles obligations ?*

Vous hébergez un équidé ou souhaitez le faire ? Les particuliers aussi sont soumis à des obligations. En effet, la détention d'équidés est encadrée par des règles précises. Afin de respecter la réglementation et d'assurer de bonnes conditions de vie à votre équidé, prenez connaissance de vos obligations.

Identification

Tous les équidés nés en France doivent être identifiés dans les 12 mois suivant leur naissance. La pose du transpondeur et le relevé du signalement de l'équidé doivent être réalisés par un identificateur habilité dans les 8 mois suivant la naissance, avant le sevrage, et transmis au service SIRE de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) avant le 31 décembre de l'année de naissance. Par ailleurs, tout équidé importé sur le territoire doit être enregistré au SIRE dans les 30 jours suivant son arrivée en France.

Carte de propriété

La carte d'immatriculation indique le nom du propriétaire enregistré auprès du SIRE. Il est obligatoire de déclarer tout changement de propriété d'un équidé dans les 30 jours suivant l'achat.

Cette formalité est à effectuer par le nouveau propriétaire directement sur l'espace SIRE du site ifce.fr ou bien par voie postale après avoir rempli le certificat de vente au dos de la carte d'immatriculation. Il faut y joindre la carte ainsi que le paiement.

Déclaration de détenteur d'équidé et tenue d'un registre d'élevage

Tous les détenteurs d'équidé ont l'obligation de déclarer leur(s) lieu(x) de détention auprès de l'IFCE. Cette obligation s'applique dès le 1er équidé aux détenteurs particuliers ou professionnels, personnes physiques ou morales, propriétaires ou non, à titre permanent ou temporaire.

Désignation d'un vétérinaire sanitaire

Les détenteurs de 3 équidés et plus ont l'obligation de déclarer un vétérinaire sanitaire auprès de la



Direction Départementale en charge de la Protection des Populations du lieu de détention. Ce vétérinaire est spécialement habilité pour des missions sanitaires. La déclaration s'effectue en remplissant un formulaire spécifique (Cerfa n°15983*01), qui doit également être signé par le vétérinaire.

Registre d'élevage

Obligatoire pour tout détenteur, il concerne tous les équidés présents sur le lieu de détention et recense les données sanitaires, zootechniques et médicales des animaux.

Conditions de détention

Le code rural rappelle également que le fait de laisser ses équidés en plein air est subordonné à l'existence de dispositifs et d'installations destinés à éviter les souffrances qui pourraient résulter des variations climatiques. Il peut s'agir d'un abri construit ou naturel pour protéger les animaux en cas de fortes intempéries.

Fin de vie de l'équidé

À la mort d'un équidé, le propriétaire doit contacter un équarisseur ou un crématorium animalier même si tous ne sont pas susceptibles de prendre en charge un équidé.

L'ATM Equidés – ANGEE peut être contactée en lieu et place de l'équarisseur. Elle négocie collectivement les tarifs avec les équarisseurs, collecte les cotisations et paye directement les équarisseurs à la place des propriétaires.

Le document d'identification doit être déposé avec l'équidé afin d'enregistrer la mort auprès du SIRE.

Certificat d'engagement et de connaissance

Tout détenteur d'équidé, même particulier, est obligé d'attester sa connaissance des besoins spécifiques de l'espèce. Cette obligation s'applique dès lors que la personne héberge un ou plusieurs équidé(s) chez lui. Ce certificat peut être délivré par la FFE via la "capacité détenteur d'équidé".



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur la capacité détenteur d'équidé rendez-vous sur :

- ffe.com/le-cheval/capacite-detenteur-d-equide
- ifce.fr/ifce/sire-demarches/reglementation/obligations-du-detenteur-dequide



L'hirondelle ne fait pas que le printemps



C'est l'automne. Charlotte et O'Freez le savent parce que depuis quelques jours, les oiseaux migrateurs se regroupent pour partir vers les pays chauds. Justement, en traversant la route, il y avait une ribambelle d'hirondelles perchées sur le fil électrique.

- Qu'elles sont bavardes ! sourit Charlotte, en pensant elle-même à tout ce qu'elle a raconté à ses amies lors de la rentrée des classes !

En effet, les hirondelles se regroupent par centaines sur les fils ou les toitures avant le grand départ. Elles font alors un grand tapage en lançant des cris aigus suivis de gazouillis. Ce sont des migratrices qui passent l'hiver en Afrique occidentale et reviennent au printemps en Europe pour la nidification. Elles peuvent parcourir plus de 10 000 km par an.

Celles qu'observent Charlotte sont des hirondelles rustiques. Elles sont reconnaissables à leur silhouette élégante, leur longue queue échancrée, leur gorge rouge foncée avec un collier noir et leur ventre blanchâtre. En Europe, l'hirondelle rustique vit dans les zones rurales ouvertes, comme les prairies, bocages et marais.

A la différence de sa cousine rustique, l'hirondelle des fenêtres est plutôt urbaine et n'hésite pas à s'installer en ville si la qualité de l'air est bonne. Elle est aussi différente par son plumage, qui est intégralement blanc sous le ventre et la gorge, et sa queue en forme de V très peu marquée.



Hirondelles rustiques

aussi responsables de leur déclin. On estime ainsi que la population des hirondelles a diminué de plus de 50 % depuis les années 1970.

- S'il y a des nids à l'écurie, se dit Charlotte, je veillerai à ce qu'ils ne soient pas abîmés.

- Mais, oh ! s'exclame-t-elle en regardant le ciel, une hirondelle noire !

Ce n'est pas une hirondelle, mais un martinet ! On pourrait penser qu'ils se ressemblent, et pourtant ils ne font même pas partie de la même famille. Le martinet est facilement reconnaissable par son plumage presque entièrement noir et surtout sa silhouette en forme de faucille. Il passe sa vie dans les airs et peut voler jusqu'à 10 mois sans se poser. C'est aussi un des oiseaux les plus rapides, pouvant voler jusqu'à 200 km/h. À l'inverse des hirondelles, le martinet ne construit pas de nid maçonné, mais profite des anfractuosités dans les murs ou les parois.

- Moi, se dit O'Freez en admirant avec envie le ballet noir dans le ciel, si j'étais blanc et que j'avais deux grandes ailes, je volerais aussi et serais plus rapide que l'éclair !



Hirondelle des fenêtres

Les hirondelles sont une espèce commensale de l'homme, c'est-à-dire qu'elles vivent à proximité des hommes, et qu'elles ont besoin de leurs constructions pour leur propre reproduction : l'hirondelle rustique installe son nid à l'intérieur des granges ou des étables, tandis que l'hirondelle des fenêtres préfère l'extérieur des maisons.

Le nid des hirondelles est constitué de boue et de débris de végétaux. Celui de l'hirondelle rustique est sous forme de demi-coupelle ouverte. Il est souvent fixé contre une poutre. Le nid de l'hirondelle des fenêtres est presque entièrement fermé avec juste une étroite ouverture dans le haut.

Contrairement à l'hirondelle rustique qui est plutôt solitaire lors de la nidification, les hirondelles des fenêtres restent en colonie et construisent parfois de très nombreux nids au même endroit. Ces nids sont protégés et il est interdit de les détruire, car si les hirondelles ont besoin des hommes pour construire leur nid, les activités humaines sont malheureusement



Martinet noir

Méli-mélo

Utilise les lettres du tableau correspondant aux images pour trouver le nom d'un animal que l'on aperçoit surtout la nuit.

A	R	U	E	L	I	B

Akilapatoun

Combien d'animaux différents ont emprunté ce chemin de randonnée ?



COMMENT RÉPONDRE

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE. Les 10 premières bonnes réponses gagneront des récompenses ! Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 novembre 2023 à FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte-Beuvron.

Empreintes

Associe les animaux ci-dessous à leurs empreintes.

	•	•	
	•	•	
	•	•	
	•	•	
	•	•	

SOLUTION ESTAFETTE 157

LES 7 DIFFÉRENCES



RÉBUS
Une... flamboyance !



LICENCE

2024



LA LICENCE EST LE SIGNE D'APPARTENANCE À LA FAMILLE FÉDÉRALE ET LE PASSEPORT POUR PRATIQUER TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION.

GRÂCE À SA LICENCE, CHAQUE CAVALIER PEUT :



Pratiquer son sport sans limites



Profiter des avantages licence



Avoir un interlocuteur privilégié à la FFE



Bénéficier de sa Page Cavalier FFE



Être bien assuré pour toutes ses activités



Passer des examens fédéraux

Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre Page Cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.

SUIVEZ-NOUS SUR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

EQUI # GENERALI

by  GENERALI
#SPORTS



EN RANDONNÉE,
AVEC MA LICENCE FFE,
JE SUIS MIEUX PROTÉGÉ

La licence FFE inclut une assurance Generali

Pour plus d'informations :  equi@agence.generalif.fr  02 31 06 08 09

EQUI#GENERALI, vos experts en assurance du monde équin vous conseillent et vous accompagnent depuis plus de 30 ans !



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

PARTENAIRE OFFICIEL DE LA FFE



GENERALI

VIVEZ VOTRE PASSION NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

EQUI#GENERALI est une marque distribuée par GENERALI#SPORTS

16, rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON

Capital social 5 207 224 € - SIREN 751099078 - RCS Caen 751099078 - APE 6622Z - N° ORIAS : 18 004 613 (www.orias.fr)

Pour toute réclamation, contactez Generali#Sports : 16 rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON

www.equigenerali.fr



GENERALI
#SPORTS